

mantelée et avec un territoire considérablement amoindri (1763). Cependant elle se releva, mais la guerre d'Amérique la fit tomber de nouveau entre les mains des Anglais (1778) qui la gardèrent jusqu'à la paix de 1783. De 1793 à 1802, nos possessions furent occupées encore par eux. La paix d'Amiens les restitua pour quelques jours à la métropole, et, en 1803 (11 septembre), les Anglais s'en emparèrent une quatrième et dernière fois. Pondichéry ne nous revint dans les limites actuelles que le 4 décembre 1816, en exécution des traités de 1815.

MAHÉ.

Située sur la côte de Malabar, Mahé, l'ancienne Maïhi des Indiens, reconnue en 1725 par la division du capitaine de Pardailhan, fut cédée par le Grand Mogol aux Français, en 1726¹, puis occupée par les Anglais en 1761. Ceux-ci la rendirent par suite du traité de Paris de 1783, mais ils s'en emparèrent de nouveau en 1793 pour ne la restituer à la France qu'en 1817 (22 février), en suite des traités de 1815.

KARIKAL.

La ville, bâtie par les Français (1638) et le territoire de Karikal, sur la côte de Coromandel, nous furent cédés en 1739 par le rajah de Tanjore. Ils tombèrent plusieurs fois entre les mains des Anglais et ne nous furent effectivement rendus qu'en 1817 (14 janvier).

MAZULIPATAM.

Mazulipatam fut cédée par le Nizam du Dekkan en 1751 aux Français qui la fortifièrent. Elle est au pou-

1. C'est après la prise de Maïhi, en 1726, que Mahé de Labourdonnais lui donna son nom patronymique, en profitant d'une analogie de consonnance.